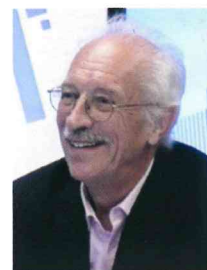


Comptabilités, l'empire des nombres

Et si la comptabilité n'était pas qu'une technique ? Et si elle était une science sociale ? Un outil de pouvoir dont il convient de dévoiler les mystères ? Réponse avec le dernier essai d'Alain Burlaud : *Comptabilités, l'empire des nombres* (EMS, 2022).



Par Alain Burlaud
Professeur émérite
du Cnam

En permettant le management par les nombres, la comptabilité exerce un pouvoir sur les esprits et sur la société, mais un pouvoir sans nom, sans visage, sans intention évidente puisque ce pouvoir se cache derrière une revendication de neutralité, de régularité, de sincérité et de fidélité. Partant de ce questionnement, cet ouvrage est un essai invitant à une réflexion libre et distanciée sur une discipline vivante. Il ne s'agit donc pas d'un ouvrage de comptabilité, mais d'un ouvrage sur les comptabilités tant elles sont multiples.

À qui s'adresse cet essai ? Pour reprendre la belle expression d'Eugène Ionesco : à un « public » populaire d'élite¹. Je veux désigner par là tous ceux qui se posent des questions sur la comptabilité, soit parce qu'ils en ont fait leur métier, soit parce qu'ils ont envie de la découvrir sous un angle qui la place au cœur des activités humaines. En effet, le monde ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans les incroyables découvertes scientifiques, mais aussi sans un cadre juridique et, enfin, sans les comptabilités, base de la confiance qui permet les échanges, la spécialisation, la coopération, et sans laquelle il n'y aurait pas d'industrie.

Pour penser les comptabilités en tant que sciences sociales, j'ai choisi de les représenter sous la forme de six « tableaux » dont je ne peux donner ici qu'un aperçu.

Comptabilité et autorité

L'autorité de la comptabilité, fondée sur sa légitimité rationnelle et légale, lui confère le pouvoir de pacifier les débats, de créer un climat de confiance, de placer des décisions sous le signe de l'évidence. Doit-elle relever du régalien ?

Comptabilité et métrologie

La comptabilité est l'une des branches de la métrologie, la science de la mesure, puisqu'il n'est pas de comptes sans mesure, fondement du management par les nombres.

Comptabilité et valeur

Comment mesurer une valeur qui dépend d'une intention ? La prudence n'est-elle pas la négation de la neutralité ? La valeur peut-

elle être « juste » ? Comment la comptabilité publique peut-elle mesurer les attributs de la puissance publique tels que le droit de lever l'impôt ? Ce droit est-il un actif ?

Image fidèle ou image utile ?

Doit-on parler d'une image fidèle (une parmi d'autres) ou de l'image fidèle (unique) ? L'image peut-elle être fidèle si elle se limite à la seule dimension financière ? Comment intégrer l'intérêt public européen dans le droit comptable tout en défendant le principe d'une image fidèle et neutre ?

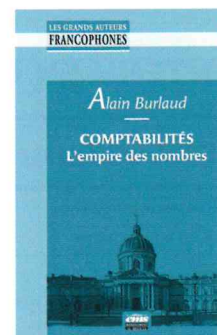
Contrôle de gestion : la mise sous tension des organisations

Introduit par un extrait d'un roman, ce « tableau » dévoile un contrôle de gestion qui, au-delà de la comptabilité de gestion, est un instrument de pouvoir, une forme de contrôle des comportements, un outil essentiel du management par les nombres.

L'information non financière : les nouvelles frontières de la comptabilité ?

Pourquoi informer au-delà du périmètre juridico-économique ? Peut-on transformer la société par l'usage des nombres ? Sont-ils performatifs ? Comment rendre opérationnel le suivi d'un objectif sociétal ? La quantification peut-elle contribuer à faire de la RSE une réalité plus qu'un discours ?

Ces six « tableaux » ne sont sans doute pas suffisants pour rendre compte de la richesse de la discipline, discipline académique, mais aussi discipline de l'esprit, qui a accompagné le développement de notre civilisation de Sumer à nos jours. Ils montrent qu'elle n'est pas que « le miroir du marchand »². En effet, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 stipule : « *La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.* » [Art. 15.] Et la Constitution de 1958 précise : « *Les comptes des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière.* » [Art. 47-2.] Les comptes ne sont donc pas l'expression d'une pathologie



consistant à vouloir tout traduire en nombres, la *quantophrénie*, mais l'un des piliers d'une société démocratique, démocratie fondée notamment sur la transparence.

Pourquoi peut-on alors parler de « empire des nombres » ? Il s'agit évidemment ici d'empire au sens de suprématie, de domination. Sur quoi se fonde cette suprématie ? Sur la capacité unique des nombres à permettre des sommations et des comparaisons. Si l'on admet que la monnaie est un équivalent universel, les choses sont relativement simples. Encore faut-il avoir conscience du fait qu'on se limite à ne voir que ce qui est échangeable et affecte le patrimoine. Quid du capital humain ? Du capital naturel ? Comment préserver ces ressources ? Les consommer de façon équitable et responsable ? C'est une autre comptabilité qui est en train de se construire et qui peut contribuer à gérer plutôt qu'à piller, à privilégier l'intérêt commun plutôt que les intérêts individuels. Ce sont les nouvelles frontières de la comptabilité, au cœur du politique.

J'espère que cet essai, écrit par un comptable, aura convaincu son « public » populaire d'élite, professionnel de la chose ou non, que l'on peut penser la comptabilité en se posant des questions de fond, des questions politiques, c'est-à-dire relatives à la cité, qui doivent être débattues sans la complexité inutile d'un jargon qui, en réalité, fait obstacle à la pensée. ■

1. Ionesco, E. (1958), *L'Impromptu de l'Alma*, Paris, Folio, p. 98.

2. Selon l'expression de Bérard & Lemarchand (1994), *Le miroir du marchand, Art et science des comptes à travers les âges*, Paris, éditions comptables Malesherbes.